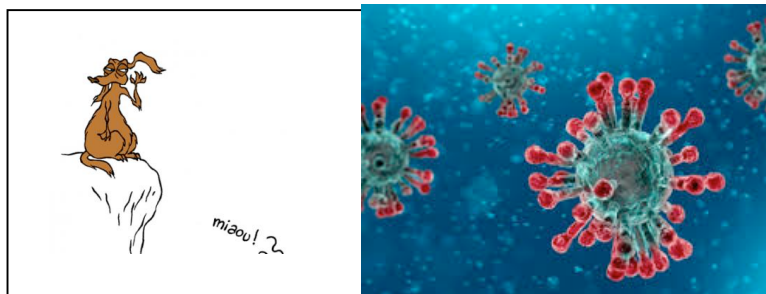


L'ÉCHO DES RP
OCCITANIE TOULOUSE
SPÉCIAL COVID 19



Depuis début mars, vos représentants de proximité de France 3 Midi-Pyrénées n'ont eu de cesse d'obtenir des mesures précises et concrètes pour réduire les risques de propagation du Coronavirus dans toutes les emprises de notre antenne : locales, Bex et le site de la Céprière.

Durant nos réunions avec la direction, à l'occasion de rencontres informelles ou par des mails plus précis, nous avons relevé au fil des jours des dysfonctionnements importants, nous avons fait aussi des propositions concrètes pour mettre en œuvre des mesures simples et peu coûteuses.

Mais visiblement nous étions en avance de phase par rapport aux consignes délivrées au jour le jour par la direction du réseau régional et la Présidence de FTV.

Dans le fonctionnement actuel de nos hiérarchies, nos interlocuteurs en Occitanie ne semblaient pas avoir la main pour décider de dispositifs qui auraient été différents des préconisations nationales.

Après une réunion ordinaire de notre instance, le 10 mars, et après deux échanges par mail et une nouvelle réunion après le dimanche 15 mars, 1^{er} Tour des élections municipales, nous avons constaté qu'il y avait un risque réel de contagion du Coronavirus pour nos collègues de France 3 Midi-Pyrénées. Plusieurs manquements graves nous sont apparus dans l'obligation de sécurité que doit tout employeur à ses salariés.

C'est pourquoi nous avons déposé, le 19 mars, une alerte pour **Danger Grave et Imminent**.

Cette action, prévue par la loi et nos accords d'entreprise, vise à obtenir pour tous les salariés les mesures nécessaires qui garantissent leur santé au travail.

Il n'y a là aucune volonté de nuire au travail de chacun.

L'alerte pour Danger Grave et Imminent permet d'abord de rechercher avec la direction les meilleures protections en fonction des remontées que nous font les salariés sur leurs conditions de travail.

Cette alerte permet aussi à chacun d'entre nous d'évaluer si les conditions de travail et les moyens de protection mis à sa disposition sont adaptés pour éviter le plus possible la contamination au Coronavirus. Et si un ou des salariés estimaient que ces conditions n'étaient pas réunies, la possibilité d'exercer un droit de retrait individuel ou collectif s'en trouve alors facilitée.

Cette démarche est donc avant tout constructive et protectrice pour les salariés. Elle doit éviter que trop d'interrogations mettent en difficulté les plus fragiles d'entre nous : salariés ou proches de salariés dont la santé pourrait être menacée par une infection possible au Covid 19, mais aussi les salariés socialement précaires : CDD, intermittents, stagiaires.

Aujourd'hui, nous avons tenu notre 5^e réunion avec la direction depuis notre alerte.

Au fil de ces rencontres que la direction a souhaité multiplier afin de faire évoluer son dispositif de prévention en fonction de nos observations, nous avons noté un changement notable dans la prise de conscience des risques que représentent nos méthodes de travail, pour nous-mêmes mais aussi pour ceux que nous rencontrons sur le terrain.

Impulsées par notre direction ou depuis la tête du Réseau, des procédures de sécurité très précises et des moyens matériels nombreux et variés ont été mis en place et plutôt bien adaptés à notre réalité régionale. Pour les reportages ou la réalisation des JT, les protections semblent de plus en plus opérationnelles. Les services informatiques ont aussi déployé des processus complètement nouveaux dans nos modes de fabrication et pour faciliter le télétravail du plus grand nombre de salariés.

Autant de points positifs qui nous prouvent qu'il y a une réelle capacité d'écoute côté direction.

Ces améliorations sont extrêmement précieuses pour tout un chacun à son poste de travail.

Pourtant, suite à plusieurs cas avérés ou suspects de Covid 19, Toulouse n'a pas encore pu reprendre en main le pilotage des JT Occitanie. Ce devrait être le cas demain, samedi 4 avril.

En tant que représentant-e-s de proximité, nous estimons qu'avant cette reprise, il nous est difficile de pouvoir lever l'alerte déposée le 19 mars.

Pas question pour autant de rester arc-boutés sur cette procédure.

Nous souhaitons seulement nous donner le temps d'évaluer avec les salariés tous ces dispositifs. Et en fonction de vos avis, nous serons en mesure de préciser à la direction les conditions de sécurité nécessaires et éventuellement supplémentaires pour tous les postes exposés aux risques de contagion du Coronavirus sur le lieu de travail.

Alors merci à toutes et tous, de nous faire part des difficultés ou des points positifs que vous avez découvert dans votre travail depuis le début du confinement.

Nous attendons vos avis.

De la part de ceux qui vont travailler ce week-end sur les activités de fabrication de reportages, mais aussi de la part de tous ceux qui les ont accomplies ces deux dernières semaines.

De la part de ceux qui sont envoyés sur le terrain comme de tous ceux qui sont en télétravail.

Nous sommes aussi ouverts à toutes les remarques de ceux qui sont isolés de nos collectifs de travail, pour cause d'arrêt maladie, de garde des enfants, de collaborations suspendues pour les CDD et intermittents ou de mise en disponibilité pour différentes raisons.

Rendez-vous pris pour un nouvel ÉCHO SPÉCIAL COVID 19 très prochainement.

A bientôt !

Nous sommes à votre écoute par téléphone ou via l'adresse mail :

RepresentantsdeProximiteToulouse@francetv.fr

Toulouse, le 03 avril 2020

Marie-Pierre Fournier, Evelyne Hebert, François Ollier, Nathalie Trolliet
Représentants de proximité de France 3 Midi-Pyrénées

